



AVIS PUBLIC

Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

Lors de la séance ordinaire tenue le 25 novembre 2025, le projet de règlement intitulé : « Règlement édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine » a été présenté par un membre du conseil et adopté par le conseil municipal.

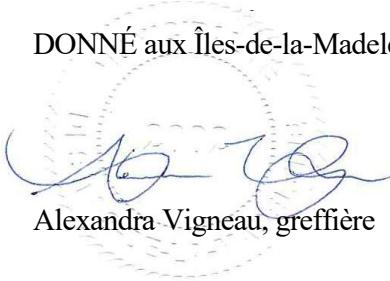
Ce projet de règlement vise à adopter un code d'éthique et de déontologie des membres du conseil qui soit conforme aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

Ce code énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles de déontologie qui doivent guider les membres du conseil. Les règles énoncées dans ce code concernent, notamment, l'indépendance de jugement des élus eu égard à leurs intérêts personnels, le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou toute autre inconduite portant atteinte à l'honneur et la dignité de la fonction d'élue municipal. Ce code prévoit également les sanctions que peut entraîner tout manquement à l'une ou l'autre de ses règles.

Le Règlement n° 2025-11 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine sera adopté lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal à Cap-aux-Meules, le 9 décembre 2025, à compter de 19 heures.

Copie de ce projet de règlement est déposée au bureau de la mairie où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse qui suit : www.muniles.ca, sous l'onglet *Affaires municipales – Avis publics, projets de règlement et PPCMOI – Projets de règlement en cours* vous trouverez « Projet de règlement n° 2025-11 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ».

DONNÉ aux Îles-de-la-Madeleine, ce 27 novembre 2025



Alexandra Vigneau, greffière